

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2023

Présents : Christian MONTEYREMAR, Jean-Marc TEYSSIER, Claire MAILLARD, Christophe POULLENARD, Nicole BARROT, Dorian MOUGEL, Cédric GIRAUD, Florent BONIN, Céline ARNAUD, Martine HUGUES.

Absents : Pascaline MARSOT, Amandine DOLPHIN.

1- URBANISME

DP 0380032310011 : Piscine (accordée)
DP 0380032310012 : Pergola (refusée nouveau dossier en cours)
DP 0380032310013 : Panneaux photovoltaïques
DP 0380032310014 : Changement de fenêtres bois en PVC Blanc
DP 0380032310015 : Piscine
DP 0380032310016 : Pergola
PC 0380032310002 : Construction d'un hangar agricole
PC 0380032310003 : Création 2 maisons individuelles
PC 0380032310004 : Abris véhicules + clôture
PD 0380032310001 : Démolition piscine + local technique

2- COMPTES RENDUS REUNIONS EBER

*Réunion PLUI

*Mise en place d'une cartographie participative à l'été 2023, 25 villages, 2080 logements à construire jusqu'en 2040 soit 104 constructions par an.

*Ateliers agriculteurs : bonne participation.

3- DELIBERATIONS

*N°1 : ACQUISITION DE 100m² DE LA PARCELLE C 263 APPARTENANT A MME VAUDAINÉ

Monsieur le Maire fait part qu'il y aurait lieu d'acquérir une partie de la parcelle C263 pour 100 m² appartenant à Mme VAUDAINÉ Dominique pour l'élargissement de chaussée Chemin de la Plaine.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

Vu l'article L 1111-1 DU Code Général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches et à signer tous les documents nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain pour une superficie de 100m² pour un prix de l'euro symbolique.

NB DE VOTES /10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0
-----------------	---------	----------	--------------

* N°2 : ACQUISITION DE 60m² DE LA PARCELLE C 248 APPARTENANT A MME CORSAT

Monsieur le Maire fait part qu'il y aurait lieu d'acquérir une partie de la parcelle C248 pour 60 m² appartenant à Mme CORSAT Chantal pour l'élargissement de chaussée Chemin de la Plaine.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

Vu l'article L 1111-1 DU Code Général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches et à signer tous les documents nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain pour une superficie de 60m² pour un prix de l'euro symbolique.

NB DE VOTES /10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0
-----------------	---------	----------	--------------

* N°3 : REMPLACEMENT ECLAIRAGE STADE DE RUGBY DES BRUYERES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SERPOLLET d'un montant de 23 000€ HT pour le remplacement de l'éclairage du stade de rugby Des Bruyères en LED.

Monsieur le Maire informe également le Conseil Municipal que le passage en LED est subventionné à hauteur de 35% du montant HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches et à signer tous les documents nécessaires pour lancer le remplacement de l'éclairage et faire les demandes de subventions.

NB DE VOTES /10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0
-----------------	---------	----------	--------------

4- SENATORIALES 2023

Les élections sénatoriales auront lieu à l'automne 2023, pour ce faire il y a lieu de nommer 3 délégués et 3 suppléants pour ces élections.

Délégués titulaires:

- 1^{er} délégué : Christian MONTEYREMAR
- 2^{ème} délégué : Jean-Marc TEYSSIER
- 3^{ème} délégué : Christophe POULLENARD

Suppléants :

- 1^{er} suppléant : Claire MAILLARD
- 2^{ème} suppléant : Nicole BARROT
- 3^{ème} suppléant : Cédric GIRAUD

5- BUREAU D'ETUDE POUR DIAGNOSTIC BATIMENT ECOLES

La visite du bureau d'étude a eu lieu ce-jour, le diagnostic est en cours.

6- ECOLES

Petit train dans la cour de maternelle est à enlever, le dallage est à refaire sous le tourniquet.
Effectif à la rentrée 2023/2024 autour de 140 élèves.

7- MATERIELS

Achat d'un matériel pour le désherbage : 2 000€ HT
Achat d'un produit à pulvériser.

8- 1^{er} Mai : Marché aux fleurs et produits du terroir

Achat des produits alimentaires pour la buvette.

9- COURRIERS

Recrutement de médecins par un organisme privé.
Dégradation immeuble au 20 rue le Clos du village.
Déchets canins.

10- DIVERS

*Devis travaux appartement 70 C montée du Village : 5 466€ HT pour une remise en état et prévoir la mise en place d'une nouvelle VMC. 1 vote CONTRE, 9 votes POUR

*Arbre coupé sur le domaine public : plainte déposée.

*Salle socio-éducative : pente mobilité réduite à prévoir devant la nouvelle porte.

*Achat d'une caisse à outils.

*Repas du CCAS : 22 octobre 2023 à l'Espace La Bâtie.

Fin de séance à 22h18 le 20 avril 2023

Le Maire C. Monteyremard

